



Adoption internationale

Principales exigences et conditions des pays d'origine

Après avoir identifié un ou des pays susceptibles de vous intéresser, vous devrez contacter les organismes agréés afin de connaître les modalités d'inscription et/ou d'accès à la liste d'intérêt.

BULGARIE (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir au moins 18 ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié
 - Personne célibataire
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants
- **Autre**
 - Certificat médical attestant de l'état de santé physique et mentale.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 2 ans et plus.
 - Enfants à besoins particuliers.
 - Fratries.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Deux déplacements d'une semaine environ.
- **Rapports d'évolution**
 - Semestriellement les deux années suivant l'arrivée de l'enfant au Québec.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 41 000 \$ (couple, en dollars canadiens)

BURKINA FASO (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Être âgés de 30 à 50 ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié depuis au moins 5 ans
- **Situation familiale**
 - Ne pas avoir plus d'un enfant biologique ou adopté.
- **Autre**
 - Suivre des sessions préparatoires à l'adoption.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 2 ans et plus.

- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement d'environ deux semaines.
- **Rapports d'évolution**
 - Deux rapports (semestriels) sont exigés pendant la première année, puis aux trois ans jusqu'à la majorité de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 36 000 \$.

BURUNDI (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir au moins 30 ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement depuis au moins cinq ans.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 2 à 15 ans.
 - Fratries.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de moins d'une semaine.
- **Rapports d'évolution**
 - Deux rapports complétés par les adoptants sont attendus : un premier 1 an après l'arrivée de l'enfant au Québec puis un second 2 ans après son arrivée.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 24 000 \$ et 26 000 \$.

CAMBODGE

Un organisme québécois détient actuellement un agrément pour le Cambodge qui l'autorise à effectuer le suivi de l'engagement pris par les familles adoptantes pour les rapports d'évolution des enfants adoptés dans ce pays. Aucune nouvelle inscription n'est possible.

CHINE (Voir [la fiche-pays](#))

- **Profil des adoptants**
 - Être âgé de 30 ans et plus.
 - L'écart d'âge entre l'adopté et le plus jeune membre du couple doit être inférieur à 50 ans.
 - Couple hétérosexuel marié depuis au moins deux ans (les années en tant que conjoint de fait peuvent être incluses dans le calcul des années de mariage).
 - Couple avec ou sans enfants.
 - Femme célibataire de 30 ans et plus pour l'adoption d'enfants avec des besoins spéciaux. L'écart entre l'adopté et l'adoptante doit être inférieur à 50 ans. Le nombre d'enfants de moins de 18 ans doit être inférieur à 3, et le plus jeune doit être âgé d'au moins 3 ans.

- Excellente santé physique et mentale.
 - Suivre au moins douze heures de sessions préparatoires à l'adoption internationale.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants à besoins particuliers de 6 à 60 mois, abandonnés, pupilles de l'État vivant en orphelinat ou au sein d'une famille d'accueil
 - Enfants plus âgés.
 - **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
 - **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de deux à trois semaines.
 - **Rapports d'évolution**

L'adoptant est tenu de remettre 6 rapports d'évolution.

 - Le 1er, un mois après l'arrivée de l'enfant au Québec ;
 - Le 2e, six mois après l'arrivée de l'enfant au Québec;
 - Les 3e, 4e, 5e et 6e rapports, successivement à chaque année.
 - **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 31 000 \$ et 39 000 \$.

COLOMBIE (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Être âgé de 25 ans et plus.
 - L'écart entre l'adopté et l'adoptant ne peut dépasser 45 ans
- **Situation matrimoniale**
 - Couples mariés ou uni civilement.
 - Conjoint de fait depuis au moins deux ans (avec preuve de vie commune).
 - Personne célibataire.
 - Homoparentalité permise par la législation colombienne.
- **Situation familiale**
 - Priorité aux couples sans enfants.
- **Autre**
 - Évaluation psychologique.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de tous âges.
 - Fratries et enfants avec besoins spéciaux.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de 7 à 8 semaines.
- **Rapports d'évolution**
 - Annuellement jusqu'à la majorité de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 36 000 \$.

CORÉE DU SUD (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir entre 25 et 43 ans.
 - Écart d'âge entre les conjoints d'au plus sept ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement depuis au moins trois ans.
- **Situation familiale**
 - Priorité aux couples sans enfants.
- **Autre**
 - Suivre au minimum sept heures de sessions préparatoires à l'adoption.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 6 à 18 mois.
 - Prématurés.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Évaluation psychologique**
- **Séjour à l'étranger**
 - Deux déplacements d'environ 1 semaine chacun.
- **Rapports d'évolution**
 - La Social Welfare Society exige que six rapports d'évolution soient complétés, soit un mois, deux mois, trois mois, six mois, neuf mois et douze mois après l'arrivée de l'enfant au Québec.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 44 000 \$ et 56 000 \$.

HAÏTI (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Être âgés de 30 à 50 ans pour les membres d'un couple
 - Être âgés de 35 à 50 ans pour une personne célibataire
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou conjoint de fait depuis 5 ans
 - Personne célibataire.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfant
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de quelques mois à 6 ans.
 - Enfants plus âgés (jusqu'à 15 ans).
 - Fratries.
 - Enfants présentant des besoins spéciaux
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Autre**
 - Évaluation psychologique par un psychologue.
- **Séjour à l'étranger**

- Deux déplacements totalisant 30 jours.
- **Rapports d'évolution**
 - Un rapport annuel pendant les huit années suivant l'arrivée de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 40 000 \$ et 51 000 \$.

MADAGASCAR (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Un des conjoints doit avoir au moins 30 ans au moment de la transmission du dossier d'adoption à l'étranger.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou unis civilement.
- **Situation familiale**
 - Impossibilité d'adopter plus de trois enfants ensemble ou séparément.
 - Couple sans enfants ou avec enfants adoptés à Madagascar.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 2 à 12 ans.
 - Fratries.
 - Enfants à besoins particuliers.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Évaluation psychologique**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de trois mois. Les deux conjoints doivent être présents le premier mois du séjour.
- **Rapports d'évolution**
 - Un rapport semestriellement les trois années suivant la décision judiciaire d'adoption, puis annuellement jusqu'à la majorité de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 30 000 \$ et 48 000 \$.

MALI

Un organisme québécois détient actuellement un agrément pour le Mali. Les activités en adoption internationale avec ce pays sont suspendues. Nous vous invitons à vous inscrire aux [Cyber Nouvelles](#) de notre site internet pour recevoir toute nouvelle information sur le sujet.

NIGER (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Un des conjoints doit être âgé de 35 à 55 ans.
- **Situation matrimoniale**

- Couple hétérosexuel marié depuis au moins dix ans.
- **Situation familiale**
 - Sans enfants ou avec enfants adoptés du Niger.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 6 mois à 5 ans.
 - Jumeaux.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse ou en cabinet privé par un psychologue ou un travailleur social.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de deux semaines environ. Un seul des conjoints peut faire le voyage.
- **Rapports d'évolution**
 - Un rapport annuellement jusqu'à la majorité de l'enfant au Québec.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 32 000 \$.

PHILIPPINES (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir entre 27 et 43 ans au moment du dépôt du dossier dans le pays pour l'adoption d'enfants de 2 ans et moins. Les couples de plus de 43 ans sont admissibles pour les enfants de 2 ans et plus.
 - Les adoptant doivent être âgés de 50 ans et moins lors de l'approbation du dossier dans le pays d'origine.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié depuis au moins trois ans. Le mariage peut dater de 1 an, pourvu qu'il soit précédé d'au moins deux ans de vie commune. Ne pas avoir divorcé plus de deux fois.
 - Une femme célibataire peut adopter un enfant de 9 à 15 ans
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 0 à 15 ans.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Évaluation psychologique**
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de 1 à 2 semaines.
- **Rapports d'évolution**
 - Un rapport 2 mois, 4 et 6 mois après l'arrivée de l'enfant au Québec.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 19 000 \$ et 25 000 \$.

ROUMANIE (Voir [la fiche-pays](#))

Inscriptions limitées aux personnes aux couples dont l'un des conjoints a la nationalité roumaine.

- **Âge requis**
 - Avoir au moins 18 ans.
- **Situation matrimoniale**

- Couple hétérosexuel marié ou uni civilement.
- Femme célibataire.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
- **Autre**
 - Avoir une bonne santé physique et mentale.
 - Suivre des sessions préparatoires à l'adoption.
 - Être ouvert à accueillir un enfant d'origine ethnique minoritaire (Roms, Tsiganes, etc.)
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 3 ans et plus.
 - Enfants d'origine ethnique minoritaire (Roms, Tsiganes, etc.)
 - Enfants à besoins particuliers.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Au moins un déplacement (possibilité de 2 ou 3 séjours également) selon la disponibilité des adoptants.
- **Rapports d'évolution**
 - Un rapport tous les trois mois pendant au moins deux ans.
- **Coût de l'adoption**
 - Selon les dépenses encourues par l'adoptant.

TAIWAN (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Être âgés de 30 à 40 ans au moment de la transmission du dossier à l'étranger.
 - Avoir au moins 20 ans de plus que l'adopté.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement. Le mariage ou l'union peut être récent, pourvu que le couple fasse vie commune depuis cinq ans.
- **Situation familiale**
 - Sans enfants ou avec un ou plusieurs enfants adoptés de Taiwan ou de Chine.
- **Autres**
 - Avoir une bonne santé physique et mentale.
 - Avoir un indice de masse corporelle de moins 40.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de quelques mois à 2 ans.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement obligatoire pour les deux conjoints d'une semaine environ, lequel peut être prolongé si le juge taïwanais demande à les rencontrer.
- **Rapports d'évolution**
 - Quatre rapports la première année suivant l'arrivée de l'enfant puis un rapport annuellement jusqu'à ce que l'enfant ait 14 ans. D'autres rapports peuvent être demandés par la suite.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 34 000 \$ et 47 000 \$.

THAÏLANDE (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir au moins 25 ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement. Le mariage ou l'union peut être récent, pourvu que le couple fasse vie commune depuis au moins trois ans.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
Priorité aux couples sans enfants ou avec un ou deux enfants biologiques ou adoptifs.
- **Autre**
 - Suivre au moins 7 heures de sessions préparatoires à l'adoption.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 12 mois à 48 mois.
 - Enfants plus grands.
 - Jumeaux.
 - Fratries
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Évaluation psychologique**
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement de deux à trois semaines.
- **Rapports d'évolution**
 - Trois rapports au cours de l'année suivant l'arrivée de l'enfant au Québec.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 17 000 \$ et 28 000 \$.

TOGO

- **Âge requis**
 - Être âgé de plus de 30 ans.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 3 ans et plus.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement obligatoire pour les deux conjoints d'une durée de quatre semaines.
- **Rapports d'évolution**
 - un rapport par an pendant les 3 premières années suivant l'adoption ;
 - un 4ème rapport 3 ans après le 3ème rapport ;
 - un 5ème rapport 5 ans après le 4ème rapport ;
 - un rapport tous les 5 ans jusqu'à la majorité de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 37 000 \$.

TUNISIE

Les inscriptions pour l'adoption en Tunisie sont suspendues. Les autorités québécoises et tunisiennes travaillent à la mise en place d'une entente de collaboration. Cette entente viendra préciser les balises légales et opérationnelles pour tous les nouveaux projets d'adoption entre les deux pays. Le moment où de nouvelles inscriptions seront possibles demeure inconnu. Nous vous invitons à vous inscrire aux [Cyber Nouvelles](#) de notre site internet pour recevoir toute nouvelle information sur le sujet.

UKRAINE (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir 21 ans et plus
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement.
- **Autres**
 - Suivre des sessions préparatoires à l'adoption.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de 5 ans et plus.
 - Fratries
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement obligatoire pour les deux conjoints d'une durée de sept à huit semaines environ.
- **Rapports d'évolution**
 - Annuellement les trois premières années, puis aux trois ans jusqu'à la majorité de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Environ 38 000 \$.

VIÊT NAM (Voir [la fiche-pays](#))

- **Âge requis**
 - Avoir au moins 20 ans de plus que l'adopté.
- **Situation matrimoniale**
 - Couple hétérosexuel marié ou uni civilement.
 - Femme célibataire.
- **Situation familiale**
 - Avec ou sans enfants.
- **Enfants proposés en adoption**
 - Enfants de quelques mois à 2 ans.
 - Enfants plus âgés (jusqu'à 15 ans).
 - Fratries.
 - Enfants présentant des besoins spéciaux.
- **Évaluation psychosociale**
 - Sous la supervision du Directeur de la protection de la jeunesse.
- **Séjour à l'étranger**
 - Un déplacement d'un mois environ. Préférable que les deux conjoints se déplacent, s'il s'agit d'un couple.
- **Rapports d'évolution**

- Un rapport semestriellement les trois années suivant l'arrivée de l'enfant.
- **Coût de l'adoption** (couple, en dollars canadiens)
 - Entre 26 000 \$ et 47 000 \$.